

Recherches sociographiques



Un siècle de mobilité professionnelle : un aperçu régional

Michel De Sève, Gérard Bouchard et Martin Hamel

Volume 40, numéro 1, 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057244ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057244ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

De Sève, M., Bouchard, G. & Hamel, M. (1999). Un siècle de mobilité professionnelle : un aperçu régional. *Recherches sociographiques*, 40(1), 55–81. <https://doi.org/10.7202/057244ar>

Résumé de l'article

Cette étude décrit la mobilité professionnelle intergénérationnelle sur une période d'un siècle dans la région du Saguenay (Québec). Distinguant la mobilité intergénérationnelle au début et vers la fin de la vie active, l'analyse s'appuie sur le fichier de population BALSAC, qui contient les biographies individuelles et familiales de cette population régionale pour la période 1842-1971. Il appert premièrement que la mobilité globale a augmenté dans la région bien avant les années 1950 ou 1960 (même en ne tenant pas compte de la mobilité structurelle induite par la contraction du secteur agricole) et deuxièmement que durant ces 100 ans, l'héritabilité sociale était beaucoup plus élevée dans les catégories d'ouvriers que dans les catégories non manuelles. L'étude fournit donc des matériaux nouveaux pour alimenter la réflexion sur l'existence d'une classe ouvrière au Québec de même que sur la rigidité des clivages et des barrières sociales.

UN SIÈCLE DE MOBILITÉ PROFESSIONNELLE : UN APERÇU RÉGIONAL *

Michel DE SÈVE
Gérard BOUCHARD
Martin HAMEL

Cette étude décrit la mobilité professionnelle intergénérationnelle sur une période d'un siècle dans la région du Saguenay (Québec). Distinguant la mobilité intergénérationnelle au début et vers la fin de la vie active, l'analyse s'appuie sur le fichier de population BALSAC, qui contient les biographies individuelles et familiales de cette population régionale pour la période 1842-1971. Il appert premièrement que la mobilité globale a augmenté dans la région bien avant les années 1950 ou 1960 (même en ne tenant pas compte de la mobilité structurelle induite par la contraction du secteur agricole) et deuxièmement que durant ces 100 ans, l'héritabilité sociale était beaucoup plus élevée dans les catégories d'ouvriers que dans les catégories non manuelles. L'étude fournit donc des matériaux nouveaux pour alimenter la réflexion sur l'existence d'une classe ouvrière au Québec de même que sur la rigidité des clivages et des barrières sociales.

Les recherches empiriques sur l'évolution de la mobilité intergénérationnelle au Québec durant le XX^e siècle constituent un corpus sans aucun doute sous-estimé aujourd'hui. En 1957, DE JOCAS et ROCHER (1957) publiaient une première étude comparant les professions d'un échantillon de jeunes mariés au Québec en 1954 à celles de leur père au moment de la naissance de ces jeunes mariés. Une douzaine d'années plus tard, DOFNY et GARON-AUDY (1969) analysaient un échantillon

* Les trois auteurs font partie de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP). Ils tiennent à remercier, pour leur assistance technique, Lise Bergeron, Bernard Casgrain, Judith Goulet et Jeannette Larouche. Cette recherche a pu être réalisée grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, du Fonds FCAR (Québec) et de l'Université du Québec à Chicoutimi.

similaire de jeunes mariés observés en 1964, ce qui permettait un premier aperçu de l'évolution de la mobilité intergénérationnelle au Québec. Enfin, une décennie après cette seconde étude, GARON-AUDY (1979) publiait une analyse trop peu connue, comparant la mobilité intergénérationnelle de trois échantillons de jeunes mariés observés en 1954, 1964 et 1974.

En plus de se ressembler par le type d'échantillon utilisé, ces trois études recouraient à des catégories professionnelles comme indicateur principal de la position sociale des pères et des fils. Elles s'appuyaient en outre sur des tableaux de contingence pour évaluer la mobilité sociale. À cause des limitations bien connues liées à l'emploi de tels tableaux, ces études (sauf celle de Garon-Audy) livrent surtout une description des échanges intergénérationnels entre les catégories professionnelles ; elles laissent un peu dans l'ombre l'examen des chances relatives de stabilité ou de mobilité dans chacune des catégories professionnelles observées chez les jeunes mariés et leur père. Par la suite, les deux premières études ont servi de bases de comparaison avec d'autres réalisées en Ontario et dans d'autres pays – notamment par TURRITIN (1974). En outre, les données de Garon-Audy furent réanalysées par BÉLAND (1982, 1987). Enfin, utilisant des données extraites de la « Canadian Mobility Study » (BOYD *et al.*, 1981), MCROBERTS (1985) a comparé les francophones québécois aux anglophones du Québec et à ceux de l'extérieur de cette province. Avec le mémoire de maîtrise de BÉLANGER (1981) sur la mobilité entre les classes en 1978 et l'article de HAMEL et RENAUD (1992) sur la mobilité en Nouvelle-France, on obtient une image à peu près complète des travaux ayant tenté de caractériser la mobilité sociale ou professionnelle au Québec.

Les trois premières études voulaient répondre à trois questions : a) Quelle est la nature du régime de mobilité intergénérationnelle au Québec depuis le milieu du XX^e siècle ? b) Ce régime a-t-il évolué au cours de la période observée ? c) Le régime de mobilité des Québécois francophones est-il différent de celui des Québécois anglophones ?

Parmi les réponses à la première question, DE JOCAS et ROCHER (1957, p. 63) ont suggéré l'existence d'une filière intergénérationnelle ascendante s'étendant sur cinq générations et reliant les cultivateurs aux positions les plus élevées. Selon cette hypothèse, les fils de fermiers devenaient des ouvriers non qualifiés ; les fils de ces derniers, des ouvriers qualifiés ; les descendants des ouvriers qualifiés, de petits cols blancs ; et, finalement, les fils de ces derniers avaient accès aux professions non manuelles les plus convoitées. Cependant, de façon générale, la mobilité au Québec ne différait pas beaucoup de celle observée dans d'autres pays (TURRITIN, 1974).

Les réponses à la deuxième question sont plus ambiguës parce que celle-ci obligeait à distinguer divers types de mobilité alors même que les instruments statistiques pour ce faire n'existaient pas encore. Rappelons en effet que, traditionnellement, les chercheurs distinguent au moins cinq types de mobilité. La

mobilité globale (dite aussi brute ou totale) désigne l'ensemble des changements de position entre deux moments d'observation ; elle peut être intragénérationnelle (deux moments dans la carrière d'un individu) ou intergénérationnelle (comparaison entre parents et enfants). La *mobilité absolue* est celle qui survient dans une catégorie en particulier (p. ex. les gens d'affaires), par opposition à l'ensemble de la population observée. On s'interroge alors sur l'origine sociale ou professionnelle de ces individus (à la génération antérieure) et sur leur destin ou le destin de leurs enfants. On appelle *contre-mobilité* le phénomène en vertu duquel, en dépit des changements qui peuvent caractériser l'itinéraire professionnel ou social d'un individu, cet itinéraire tend souvent vers une position régressive qui le ramène finalement vers sa position de départ (cas de la mobilité intragénérationnelle) ou vers celle de ses parents (cas de la mobilité intergénérationnelle) (GIROD, FRICKER, 1971 ; BERNARD, RENAUD, 1976). Par ailleurs, la *mobilité absolue* est le résultat combiné de deux composantes. L'une est la *mobilité structurelle*, c'est-à-dire les changements de position commandés directement par des changements dans la structure des emplois ou dans la vitesse inégale avec laquelle les catégories professionnelles ou les strates sociales assurent leur reproduction démographique. La seconde composante reflète le degré de flexibilité ou d'ouverture d'une structure sociale, c'est-à-dire la capacité qui est laissée aux individus de modifier leur position ou leur destin social grâce à leur talent, leur travail, etc. ; on parlera en ce cas de *mobilité relative* (dans le même sens, divers auteurs ont parlé de mobilité nette, pure, individuelle, de mobilité d'échange ou de fluidité sociale)¹.

Ainsi, il ne fait pas de doute qu'à partir des années 1950 au Québec, les mobilités globale et absolue sont devenues plus fréquentes et ont permis un accès plus facile aux emplois non manuels supérieurs. Cependant, les auteurs divergent d'opinion concernant la mobilité relative. DOFNY et GARON-AUDY concluaient que ce type de mobilité était en baisse depuis 1954, particulièrement chez les francophones. Mais, selon BÉLAND (1982), il est tout aussi raisonnable de penser que la mobilité relative n'a pas changé entre 1954 et 1974 ; ou alors, si elle avait changé, il s'agissait de transformations mineures, peu significatives. Enfin, il est à remarquer que tous les auteurs, sauf peut-être TURRITIN (1974), ont vu dans la Révolution tranquille le principal facteur expliquant les changements intervenus dans le régime de mobilité, particulièrement chez les francophones. L'impression générale que le lecteur peut retirer de ces études est donc que les changements observables, si changements il y avait, étaient relativement récents. Mais un désaccord règne quant à l'évolution de la mobilité relative.

De la même façon, les réponses à la question concernant les différences entre la mobilité des francophones et celle des anglophones au Québec ne sont pas concordantes. Selon DE JOCAS et ROCHER (1957, p. 66) ainsi que DOFNY et GARON-

1. Sur ce qui précède : BREEN (1985), MERLLIE (1994).

AUDY (1969, p. 288-293, 298), si les mobilités professionnelles des deux groupes étaient autrefois différentes, elles sont devenues de plus en plus semblables avec le temps. Cependant, sur la base d'échantillons constitués pour les mêmes années mais de taille un peu plus grande, GARON-AUDY (1979, p. 330) affirmait que la mobilité relative des deux groupes était la même dès 1954 et qu'elle évoluait de la même façon dans le temps. En réanalysant les données de Garon-Audy à l'aide d'une méthodologie plus sophistiquée, BÉLAND (1987, p. 247-248) concluait plutôt à une égalité et à une stabilité des échanges entre les catégories dans les deux groupes ethniques. Enfin, à l'aide d'observations recueillies en 1973, McROBERTS (1985) démontrait que la mobilité des francophones québécois était la même que celle des anglophones du reste du Canada et que seule une plus grande mobilité structurelle distinguait la mobilité des francophones québécois de celle des anglophones québécois.

Les travaux qui suivirent se distinguent des précédents à la fois par leur problématique et par les échantillons comparés. En effet, ils s'inscrivent principalement dans la tradition des études de mobilité sociale qui recourent au modèle d'acquisition du statut proposé par BLAU et DUNCAN (1967). De plus, les échantillons utilisés visent non pas à refléter l'ensemble de la population québécoise mais à faire ressortir les différences entre les francophones du Québec (sinon du Canada : voir CREESE, GUPPY et MEISSNER, 1991) et les anglophones de l'ensemble du Canada. Ainsi, en 1975, CUNEO et CURTIS (1975) étudièrent les différences entre la mobilité d'un échantillon de francophones montréalais et celle d'un échantillon d'anglophones torontois (tous deux constitués en 1972 et permettant de comparer l'acquisition du statut professionnel chez les hommes et chez les femmes). Presque en même temps, McRoberts et ses collaborateurs (McROBERTS, PORTER *et al.*, 1976 ; BOYD *et al.*, 1981) publièrent une étude comparant un échantillon de francophones québécois à un échantillon d'anglophones canadiens (de sexe masculin uniquement) observés en 1973. Ces études ont permis d'établir deux résultats principaux : a) la structure des relations entre les facteurs retenus pour expliquer le dernier statut observé des répondants est sensiblement la même dans les deux groupes ethniques, malgré des différences évidentes dans le poids de certains facteurs ; b) la mobilité et le poids des différents facteurs se ressemblent chez les plus jeunes répondants (McROBERTS, PORTER *et al.*, 1976)².

Retenons l'ambiguïté qui persiste quant au degré d'ouverture de la structure sociale québécoise et à la nature des barrières qui ont pu faire obstacle à la mobilité. On perçoit aisément l'enjeu de la question derrière laquelle se profile en réalité toute la problématique des classes sociales au Québec, en particulier de la classe ouvrière.

Présentement, en Europe comme en Amérique, deux hypothèses partagent les chercheurs travaillant sur l'évolution de la mobilité (en particulier de la mobilité

2. Sur ce sujet, voir également CREESE, GUPPY et MEISSNER (1991, p. 84).

relative) dans les pays industrialisés. Selon certains (ERIKSON et GOLDTHORPE, 1992), la mobilité globale aurait augmenté d'une façon importante dans la première partie du XX^e siècle, mais non pas la mobilité relative. Selon d'autres (GANZEBOOM, LUIJKX et TREIMAN, 1989), la mobilité relative aurait sans cesse augmenté durant la même période. On voit que toutes ces questions tournent autour de l'hypothèse d'une convergence des régimes de fluidité sociale découlant de l'industrialisation des sociétés contemporaines. Mais selon toute évidence, il n'existe pas encore de démonstration concluante de cette hypothèse, proposée par FEATHERMAN, JONES et HAUSER (1975). La nature de l'évolution de la mobilité relative demeure donc une question ouverte. Presque tous les auteurs s'entendent toutefois pour affirmer que la mobilité globale a augmenté avec le temps et que ce phénomène a probablement coïncidé avec les débuts de l'industrialisation ; il serait par conséquent plus ancien que le XX^e siècle.

De ce rapide survol, deux conclusions se dégagent. En premier lieu, toutes les recherches constatent que les mobilités globale et absolue varient dans l'espace et le temps. En second lieu, il y a discordance quant à la nature des variations ou quant à l'évolution de la mobilité relative, en particulier en contexte d'industrialisation.

Dans le cadre du présent article, nous nous intéressons aux deux aspects suivants de la question : les changements de mobilité observés au Québec datent-ils des années 1950, ou s'inscrivent-ils plutôt dans une tendance beaucoup plus longue ? En deuxième lieu, nous essayerons de déterminer dans quelle mesure la mobilité intergénérationnelle s'est caractérisée par une ouverture de plus en plus grande entre les catégories professionnelles (ou, en d'autres mots, par une mobilité – globale et absolue – croissante). Cela dit, il est évident que, notre analyse ne portant que sur une région du Québec, il serait imprudent de généraliser nos résultats à d'autres régions ou à l'ensemble de la province.

La plupart des recherches sur la mobilité au Québec s'appuient sur des observations relatives à une période relativement récente, soit les années 1950-1980 (une exception : HAMEL et RENAUD, 1992). Dans cette étude, nous utiliserons des données portant sur la période 1840-1970, ce qui permettra un aperçu plus complet des principales tendances à l'œuvre. Notre démarche se distingue aussi des précédentes par le choix des indicateurs utilisés pour caractériser la position professionnelle des pères et des fils. Dans les études de DE JOCAS et ROCHER, DOFNY et GARON-AUDY, la profession des fils était observée au moment de leur mariage (c'est-à-dire avant 30 ans). Ces auteurs ont donc choisi de caractériser la situation professionnelle des pères à une période comparable, en l'occurrence au moment de la naissance de leurs fils. Il nous semble toutefois que la position professionnelle des pères et des fils vers l'âge de 50 ans constitue un meilleur indicateur pour l'étude de la mobilité intergénérationnelle. Cette disposition permet, en effet, d'éliminer l'influence de la contre-mobilité ; elle permet aussi de contrôler l'influence différée de l'origine sociale (BERNARD et RENAUD, 1976). Pour parer à toute éventualité, nous

prendrons la précaution de dédoubler nos analyses en observant les professions des fils à la fois vers 25 ans et vers 50 ans. Quant aux professions des pères, elles seront relevées uniquement à l'âge de 50 ans³. De cette façon, en ce qui concerne les fils, il devient possible d'étudier la mobilité intergénérationnelle en début de vie active, puis à l'âge de la maturité, de même que la mobilité intragénérationnelle. En outre, il deviendra ainsi plus facile de comparer nos analyses à toutes celles qui ont été réalisées en utilisant la profession du fils au début de sa vie active (p. ex., au moment de son mariage).

Nous nous contenterons toutefois ici de décrire l'évolution de la mobilité globale et de la mobilité absolue au Saguenay. Comme il est indiqué plus haut, ces deux types de mobilité sont influencés par les distributions des professions particulières à chaque période et, pour apporter une réponse complète aux deux questions examinées dans cette étude, il faudrait considérer également la mobilité relative, ce qui fait l'objet d'une autre recherche (voir à ce sujet DE SÈVE et BOUCHARD, 1994).

Les données utilisées. Le fichier BALSAC

Les données de l'enquête proviennent du fichier de population BALSAC construit par l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP). Cette banque de données contient des informations recueillies dans les registres de l'état civil de la région du Saguenay (actes de naissance, mariage et décès), dans les recensements et dans diverses autres sources. Les informations relatives à un même individu y ont été regroupées à l'aide d'un système informatique de jumelage des données, et structurées de telle façon qu'il est possible de connaître les différentes professions exercées par un individu ayant vécu dans cette région entre 1840 et 1971⁴.

Cette étude préliminaire s'inscrit dans un programme de recherche sur la mobilité sociale au Saguenay. Étant donné les dimensions du fichier BALSAC, et parce qu'il s'agissait d'un premier essai, nous avons choisi d'observer des individus durant six sous-périodes de 11 ans, distantes de 10 ans : 1842-1856⁵, 1866-1876, 1886-1896, 1906-1916, 1926-1936, 1946-1956. Pour toutes les années appartenant à une même sous-période, tous les nouveaux mariés âgés de moins de 30 ans, plus ceux

3. Une étude parallèle à celle-ci est en cours pour vérifier les différences entraînées par le fait de retenir la profession des pères à 25 ans ou à 50 ans.

4. Sur le fichier BALSAC et la reconstitution des biographies individuelles et familiales, voir BOUCHARD *et al.* (1985, 1991, 1995), BOUCHARD (1992).

5. Exceptionnellement, à cause des très petits effectifs aux premières années du peuplement, nous avons choisi de faire débiter la première sous-période avec l'année d'ouverture des registres saguenayens.

dont l'âge était inconnu (représentant 8,9 % des mariés) ont été extraits afin d'obtenir des données comparables à celles utilisées dans les trois premières études sur la mobilité professionnelle au Québec.

Cependant, nos trois premières sous-périodes (ou cohortes) ont été fondues pour n'en former qu'une seule (1842-1896), et ce pour deux raisons. D'abord, avant 1900, le Saguenay était une région principalement rurale et le nombre de personnes occupant un emploi non manuel était très peu élevé. En conséquence, le nombre de cellules ayant une fréquence nulle ou très faible est relativement important dans les matrices ou tableaux de mobilité, particulièrement pour les deux premières sous-périodes. Le regroupement avait donc pour but à la fois de diminuer l'effet de ces cellules sur les estimations de la mobilité et de fonder ces estimations sur des effectifs plus substantiels⁶. En second lieu, un des objectifs de l'étude est de déterminer l'influence possible de l'industrialisation sur la mobilité. De ce point de vue, le tournant du siècle est une étape charnière dans l'histoire du Saguenay (PÉPIN, 1969 ; POUYEZ *et al.*, 1983 ; GIRARD, PERRON, 1989 ; SAINT-HILAIRE, 1995, p. 159-161). C'est pourquoi nous avons construit nos sous-périodes de manière à mettre en relief la seconde moitié du XIX^e siècle d'une part et la première moitié du XX^e d'autre part.

Les professions des nouveaux mariés et de leur père ont été prélevées dans le fichier BALSAC à deux moments de leur vie : vers 25 ans (la profession du fils ou du père la plus proche de 25 ans, mais toujours avant 30 ans) et à un stage avancé de leur vie active, soit vers 50 ans (à savoir : la profession du fils ou du père la plus proche de 50 ans, parmi celles observées entre 40 et 60 ans). En relevant la profession des fils à l'âge de 25 ans, nous reproduisons en partie le procédé adopté par les trois premières études mentionnées en début de texte (voir, par exemple, GARON-AUDY, 1979, p. 117). Par contre, nous avons choisi de relever la profession des pères vers 50 ans, alors que dans les études en question la profession des pères était relevée vers l'âge de 33 ans. Vérification faite, cette différence dans le procédé affecte très peu les résultats (voir *infra*, note 16).

La décision d'observer les professions des pères et des fils vers 50 ans a évidemment entraîné des pertes d'information dues à des décès précoces (moins de 4 %), à une absence de donnée sur la profession (de l'ordre de 15 %) et, surtout, à l'émigration hors Saguenay. Dans ce dernier cas, la proportion des pertes varie entre 7,1 % (pères de la sous-période 1886-1896) et 47,7 % (pères de la sous-période 1842-1856)⁷. Ajoutons à cela que les fils non observables à 50 ans parce que la banque de

6. Une analyse des différentes possibilités de regroupement entre les six sous-périodes a montré que le regroupement adopté est celui qui diminue le moins la variance dans les distributions observées (tableau non présenté).

7. Rappelons que cette cohorte coïncide avec le début du peuplement régional. Dans une recherche complémentaire à celle-ci, GAUVREAU (1995) a pu établir que l'enracinement

données utilisée (*infra*) ne contient pas de données postérieures à 1971 représentent environ 50 % de tous les fils de la sous-période 1946-1956. Nous ne pensons pas que ces pertes d'information compromettent nos résultats. En ce qui concerne l'émigration en particulier, il faut d'abord signaler qu'elle est présente dans toute analyse de mobilité, à caractère historique ou non : ce problème est en quelque sorte l'« angle mort » des études de mobilité professionnelle ou sociale. La différence, c'est que nous avons été capables d'en mesurer précisément la portée. Par ailleurs, nos résultats ne valent que pour la population observée, à savoir la population stable régionalement ; nous ne prétendons pas les étendre à la population émigrée, qu'il est impossible d'intégrer à l'analyse. Dans quelle mesure et de quelle façon cette dernière population diffère-t-elle de l'autre ? Cette question a suscité de nombreuses hypothèses, assez contradictoires. Il n'existe pas de modèle général, seulement des réponses *ad hoc*. Dans le cas du Saguenay, une longue et difficile enquête a permis de retrouver la trace d'un petit échantillon de 286 émigrés (dont le quart à l'extérieur du Québec). Leurs destins socioprofessionnels semblent constituer un éventail assez comparable à ce qu'on observe parmi leurs consanguins demeurés au Saguenay (BOUCHARD, 1996, p. 288-291). Quoi qu'il en soit, nous avons tout de même pris la précaution d'effectuer sur les données de la dernière sous-période (1946-1956) une pondération *a posteriori* selon la distribution de l'âge des fils vers 50 ans dans les autres sous-périodes. Nous y reviendrons.

Le fichier BALSAC contient plus de 4 000 intitulés professionnels distincts, relevés dans les actes de l'état civil saguenayen entre 1838 et 1971. Il a donc été nécessaire de regrouper ces appellations à l'aide d'une grille de classement. Il a été décidé de regrouper les professions non pas en classes ou en strates, mais en catégories socioprofessionnelles homogènes, à caractère fonctionnel. Cette disposition permet en outre la comparaison avec des études antérieures. À cette fin, la grille de classification des professions mise au point par l'IREP (BOUCHARD, 1996) a été utilisée. Cette grille résulte d'un effort systématique pour définir des regroupements de professions homogènes principalement selon des critères dits internes, reliés à la division technique du travail (caractère manuel ou non manuel de la tâche, niveau de qualification requis, importance du fardeau de gestion, etc.). De plus, une attention particulière a été accordée à vérifier la stabilité historique des distinctions et des regroupements qu'elle propose (BOUCHARD, 1983). Dans sa version originale, la grille compte 25 catégories (voir tableau 1). Les effectifs des différentes périodes ne permettaient pas de l'employer intégralement, en tenant compte de chacune de ces catégories. Dans les résultats présentés, celles-ci ont été regroupées en six sous-ensembles :

1. Gens d'affaires (cols blancs qualifiés)
2. Professionnels et cadres (cols blancs qualifiés)

régional variait selon la catégorie socioprofessionnelle : les cultivateurs étaient les plus stables, et les travailleurs non manuels les plus instables.

3. Cols blancs semi- et non qualifiés (ou « petits cols blancs »)
4. Cultivateurs
5. Ouvriers qualifiés
6. Ouvriers semi- et non qualifiés

TABLEAU 1

*Répartition des pères et des fils, selon l'âge et la catégorie socioprofessionnelle
(Saguenay, ensemble de la période)*

Catégories*	Pères, vers l'âge de 50 ans		Fils, vers l'âge de 25 ans		Fils, vers l'âge de 50 ans	
	N	%	N	%	N	%
Gens d'affaires	982	4,9	708	3,4	571	6,8
Professionnels et cadres	398	2,0	868	4,1	270	3,2
Cols blancs semi- et non qualifiés (« petits cols blancs »)	247	1,2	662	3,2	201	2,4
Cultivateurs	12 011	59,7	7 210	34,4	3 726	44,4
Ouvriers qualifiés	2 527	12,6	3 513	16,7	1 448	17,3
Ouvriers semi- et non qualifiés	3 951	19,6	8 025	38,2	2 173	25,9
Total	20 116	100,0	20 986	100,0	8 389	100,0

* Regroupements effectués à partir de la grille de classement socioprofessionnel de l'IREP (BOUCHARD, 1996). La correspondance avec les catégories de la grille originelle s'établit comme suit : gens d'affaires = 1, 4, 7 ; professionnels et cadres = 2, 5, 8, 9, 11, 12 ; cols blancs semi- et non qualifiés (« petits cols blancs ») = 14 ; cultivateurs = 16 ; ouvriers qualifiés = 17, 19, 20 ; ouvriers semi- et non qualifiés = 21.

SOURCE : Fichier BALSAC pour la région du Saguenay.

Cette classification offre l'avantage de distinguer les deux élites professionnelles concurrentes identifiées jadis par FALARDEAU (1966), à savoir les professionnels et cadres d'une part et les gens d'affaires d'autre part. De plus, elle permet de suivre l'évolution des trois groupes les plus affectés par l'industrialisation de la région : les cultivateurs et les deux catégories d'ouvriers. Comparativement à d'autres classifications comme l'échelle des classes de ERIKSON et GOLDTHORPE (1992), elle comporte deux différences. D'abord, les propriétaires d'entreprise ne sont pas tous regroupés dans une même catégorie. Ceci découle de la logique de la classification de type fonctionnel adoptée par l'IREP ; par définition,

elle interdit de faire intervenir dans le classement des critères à caractère externe ou social, comme la propriété, la richesse, le prestige, le pouvoir. C'est le fardeau de gestion lié à la tâche qui a été ici pris en compte, au lieu de la propriété comme telle (BOUCHARD, 1996). En deuxième lieu, dans sa forme originelle, la grille de classement socioprofessionnel de l'IREP ne contient pas de sous-divisions qui permettraient de distinguer les journaliers agricoles ou forestiers des autres travailleurs manuels non qualifiés. On sait que, chez les individus mariés, ce type d'emplois était très rare au Saguenay et même au Québec avant les années 1940. Au Saguenay, par exemple, les ouvriers ou journaliers du secteur primaire représentaient dans les six cohortes utilisées : 0,3 % chez les pères, 0,5 % chez les fils à 25 ans et 1,2 % chez les fils à 50 ans. Cela dit, si le besoin s'en faisait sentir, il serait aisé de scinder la catégorie des ouvriers semi- et non qualifiés pour tenir compte du secteur d'activité économique (p. ex. : secteurs primaire, secondaire, tertiaire).

L'évolution de la structure professionnelle chez les pères et les fils

Le tableau 2 présente les distributions des professions des pères et des fils pour les quatre sous-périodes retenues. Il est facile d'y reconnaître des tendances familiares. Par exemple, chez les fils (observés vers 50 ans), les cultivateurs diminuent de 63,6 % à 14,2 % en 100 ans alors que les ouvriers qualifiés et non qualifiés réunis augmentent de 30,0 % à 61,4 %. La proportion des fils appartenant aux catégories Gens d'affaires, Professionnels et cadres (à 50 ans) montre une augmentation régulière. Ces fils demeurent malgré tout peu nombreux et ils n'atteignent un pourcentage d'environ 10 % qu'à la dernière sous-période (8,3 % de Gens d'affaires et 11,5 % de Professionnels et cadres). Enfin, les Cols blancs semi- et non qualifiés demeurent une catégorie peu nombreuse, quelle que soit la période : 0,8 % ou moins en 1842-1896, 4,6 % en 1942-1956.

Ces tendances sont évidemment moins accentuées chez les pères parce que ceux-ci sont observés à une période antérieure à celle des fils (énoncé qui est encore plus vrai lorsque ces fils sont observés vers 50 ans). Par exemple, chez les pères de la cohorte 1946-1956, les cultivateurs représentent encore près de la moitié de la population dite active (48,6 %), et les ouvriers 41,0 % (au lieu de 14,2 % et de 61,4 % comme chez les fils observés à 50 ans). De même, les proportions de pères professionnels et petits cols blancs sont plus faibles chez les pères que chez les fils à 50 ans : 2,8 % pour les premiers et 1,3 % pour les seconds en 1946-1956, comparativement à 11,5 % et à 4,6 % chez les fils.

En résumé, on voit bien dans ces tendances l'effet de l'industrialisation. Toutefois, les professions du secteur tertiaire (professionnels, cadres, petits cols blancs) sont loin d'augmenter autant que dans les études de Garon-Audy et de Dofny. En 1954, par exemple, selon les données produites par GARON-AUDY (1979, p. 124, 128), on comptait parmi les mariés 24,6 % d'administrateurs, professionnels, semi-professionnels et cols blancs dans l'ensemble du Québec, contre 15,0 % seulement au Saguenay (fils à 25 ans). On voit ici ce qu'il peut y avoir de spécifique dans cette population régionale avec un secteur tertiaire anémié et une forte concentration de la main-d'œuvre dans les catégories d'ouvriers.

Les valeurs de l'indice de dissimilitude (tableau 3) expriment l'ampleur des différences entre les distributions des pères et des fils pour chaque sous-période. Ces données font ressortir une augmentation régulière des différences entre les pères et les fils, indépendamment de ce que ceux-ci soient observés vers 25 ans ou vers 50 ans. Ainsi, la somme des différences entre la distribution des professions des pères et celles des fils vers 50 ans était égale à 18,4 % avant 1900, augmentait à 25,0 %, puis à 30,4 % en 1906-1916 et 1926-1931, pour s'établir finalement à 34,3 % en 1946-1956. Cette accentuation des différences entre les générations comparées suggère que la mobilité globale n'a pas cessé de croître durant ces 100 années et que l'augmentation observée par DOFNY et GARON-AUDY (1969) et par GARON-AUDY (1979) avait commencé bien avant les années 1950.

Il est certain que cette différenciation croissante entre les deux générations pères / fils s'explique en grande partie par la contraction du groupe des cultivateurs dans l'économie régionale. Lorsqu'on exclut cette catégorie des calculs, les indices de dissimilitude (voir au tableau 3 les valeurs entre parenthèses) diminuent pratiquement de moitié, et parfois des deux tiers. De plus, on peut remarquer que les écarts entre les pères et les fils ne deviennent importants qu'après 1916-1926 (en 1946-1956 pour la comparaison père / fils vers 50 ans et en 1926-1936 pour la comparaison pères / fils vers 25 ans). Par ailleurs c'est uniquement dans ces deux dernières cohortes qu'il est possible d'observer une augmentation de la mobilité intragénérationnelle. Même en restreignant les observations aux professions non agricoles, il demeure évident que la mobilité professionnelle a commencé à augmenter au Québec bien avant les années 1950 ou 1960. En outre, on distingue nettement deux étapes au sein de cette évolution : jusqu'au début du XX^e siècle, la mobilité a surtout été le fait des cultivateurs alors que, dans les cohortes subséquentes, elle a également affecté les autres catégories professionnelles.

TABLEAU 3

Indice de dissimilitude entre les distributions des pères et des fils
selon l'âge et la sous-période ou cohorte (Saguenay)
(pourcentages)*

<i>Sous- périodes</i>	<i>Pères à 50 ans / fils à 25 ans</i>		<i>Fils à 25 ans / fils à 50 ans</i>		<i>Pères à 50 ans / fils à 50 ans</i>	
1842-1896	11,7	(7,7)**	6,8	(7,8)	18,4	(6,3)
1906-1916	23,9	(8,2)	3,6	(6,3)	25,0	(5,2)
1926-1936	27,7	(16,7)	15,6	(21,3)	30,4	(8,3)
1946-1956	34,2	(11,7)	20,2	(22,3)	34,3	(16,6)

* L'indice de dissimilitude (connu aussi sous le nom d'indice de Duncan) est la somme des différences en valeurs absolues entre deux distributions.

La formule en est :
$$\Delta = \frac{\sum_i |P_i - Q_i|}{2}$$

L'indice varie entre 0 et 100. Plus sa valeur est élevée, plus les distributions sont différentes (DUNCAN, DUNCAN, 1955).

** Entre parenthèses : valeur de l'indice lorsqu'on exclut la catégorie Cultivateurs.

SOURCE : Fichier BALSAC pour la région du Saguenay.

La mobilité globale

Le tableau 4 permet d'estimer directement la part des fils occupant un emploi similaire à celui de leur père ou de ceux qui ont changé de catégorie professionnelle. L'évolution de cette proportion épouse un modèle très net : avec le temps, de moins en moins de fils occupent à 50 ans le même type d'emploi que leur père au même âge ; ils sont donc de plus en plus nombreux à expérimenter une mobilité professionnelle. Ainsi, avant 1900, 63,7 % des fils sont immobiles alors que cette proportion n'est plus que de 30 % dans la dernière sous-période. En d'autres mots, en 1946-1956, plus des deux tiers des fils n'occupent pas un emploi semblable à celui de leur père (ligne 4.4 du tableau 4). De plus, cette diminution est assez régulière dans le temps, de l'ordre de - 10 % d'une sous-période à l'autre.

TABLEAU 4

*Évolution de la mobilité globale dans la région du Saguenay (pères à 50 ans)
(pourcentages)**

	1842-1896	1906-1916	1926-1936	1946-1956
<i>A. Destin des fils à 25 ans</i>				
1. <i>Immobilés</i>				
1.1 Non-cultivateurs	9,1	11,6	17,0	23,5
1.2 Cultivateurs	67,2	48,7	39,6	19,4
1.3 Sous-total (immobilés)	76,3	60,3	56,6	42,9
2. <i>Mobilés</i>				
2.1 Fils de cultivateurs (devenus autre chose que cultivateurs)	15,2	27,6	25,3	31,0
2.2 Fils devenus cultivateurs (dont le père n'était pas cultivateur)	5,1	3,4	4,1	1,5
2.3 Autres mobilés**	3,3	8,6	13,9	24,6
2.4 Sous-total (mobilés)	23,6	39,6	43,3	57,1
<i>Total*</i>	(2 779)	(2 942)	(3 317)	(8 812)
<i>A. Destin des fils à 50 ans</i>				
3. <i>Immobilés</i>				
3.1 Non-cultivateurs	5,6	8,0	10,6	12,6
3.2 Cultivateurs	58,1	45,2	32,2	17,4
3.3 Sous-total (immobilés)	63,7	53,2	42,8	30,0
4. <i>Mobilés</i>				
4.1 Fils de cultivateurs (devenus autre chose que cultivateurs)	27,7	34,6	39,1	45,4
4.2 Fils devenus cultivateurs (dont le père n'était pas cultivateur)	5,0	4,8	3,8	0,3
4.3 Autres mobilés**	3,5	7,3	14,2	24,3
4.4 Sous-total (mobilés)	36,2	46,7	57,1	70,0
<i>Total*</i>	(2 015)	(1 944)	(2 288)	(645)

* Les totaux n'égalent pas toujours 100 % ; il s'agit de pourcentages pondérés.

** Le fils n'exerçait pas la même profession que son père ; ni l'un ni l'autre n'était cultivateur.

SOURCE : Fichier BALSAC pour la région du Saguenay.

Cette façon de caractériser les changements intervenus dans le modèle de mobilité professionnelle intergénérationnelle dissimule toutefois des aspects non négligeables de cette évolution, étant donné que le groupe professionnel de loin le plus important au Saguenay (celui des cultivateurs) a continuellement diminué durant les 100 années observées. Quant aux autres catégories professionnelles, elles ont connu, globalement, une croissance continue. Ainsi, si nous distinguons, parmi les immobiles, les cultivateurs des autres catégories, on voit que le pourcentage de fils cultivateurs immobiles décroît (de 58,1 % à 17,4 % – ligne 3.2 du tableau 4), alors que le pourcentage des autres immobiles augmente (de 5,6 % à 12,6 % – ligne 3.1 du même tableau).

L'examen des individus mobiles, selon qu'ils avaient pour origine ou pour destination la catégorie des cultivateurs, permet de préciser leur répartition socioprofessionnelle. Il apparaît ainsi que la majorité des mobiles étaient des fils de cultivateurs ayant plus tard occupé un autre type d'emploi, et ce quelle que soit la période considérée. Selon les lignes 4.1 et 4.4 du tableau 4, les fils de cultivateurs n'occupant pas à 50 ans un emploi de cultivateur regroupaient environ les deux tiers des fils mobiles, tant en 1842-1896 qu'en 1946-1956. Il est donc clair que l'exode rural avait commencé dès le XIX^e siècle dans cette région du Québec. L'ancienneté de cette tendance est également perceptible lorsqu'on observe l'évolution des fils de non-cultivateurs devenant eux-mêmes cultivateurs (ligne 4.2 du tableau 4); du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e, la profession agricole recrute de moins en moins de fils : 5,0 % avant 1900 ; 4,8 % en 1906-1916 ; 3,8 % en 1926-1936 et, pour la dernière cohorte, moins de 1 % (0,3 %). L'attrait déclinant pour l'agriculture explique ainsi en grande partie l'augmentation de la mobilité observée au Saguenay jusque dans les années 1950.

Pendant, du fait que l'immobilité augmente chez les non-cultivateurs (lignes 1.1 et 3.1 du tableau 4), on ne doit pas conclure que la mobilité intergénérationnelle diminue dans ces catégories. Comme on le voit à la ligne 4.3 de ce tableau, la mobilité chez les fils de non-cultivateurs (même quand ils ne deviennent pas cultivateurs) augmente avec le temps : de 3,5 % en 1842-1896 à 24,3 % en 1946-1956. En résumé, la réduction des effectifs dans les emplois ruraux ne semble pas avoir suffi pour combler les nouveaux postes engendrés par l'industrialisation. Malgré l'afflux des fils de cultivateurs, une partie de plus en plus considérable des fils de non-cultivateurs ont connu une mobilité professionnelle.

Ces changements intergénérationnels semblent s'être produits à un rythme différent durant la vie active des fils, selon qu'ils provenaient ou non d'une famille de cultivateur. En effet, si nous comparons les fils mobiles à 25 ans et à 50 ans, dont le père était cultivateur (lignes 2.1 et 4.1 du tableau 4), on remarque que les pourcentages de fils de cultivateurs mobiles vers 50 ans sont tous plus élevés que ceux des fils de cultivateurs mobiles vers 25 ans; les changements intergénérationnels ne surviennent donc pas qu'en début de vie active chez les fils

de cultivateurs ; ils sont étalés sur toute leur carrière. Par contre, cette différence est à peu près inexistante chez les fils de non-cultivateurs (lignes 2.2, 2.3, 4.2 et 4.3 du tableau 4) ; chez ces derniers, en effet, la mobilité intragénérationnelle semble plus restreinte et elle comportait peut-être une importante composante de contre-mobilité⁸.

Les origines professionnelles

Les proportions d'immobiles et de mobiles observées à chaque période ne permettent pas de détecter une éventuelle différenciation au sein des groupes professionnels pris en compte. Pour ce faire, il faut relever les professions des pères chez les fils occupant un même emploi vers 50 ans, ou encore les professions des fils chez les pères d'une même catégorie professionnelle. La présente section est consacrée à l'examen de ces deux volets. La première partie des résultats est présentée au tableau 5. La répartition des professions des pères en fonction de la profession exercée par leurs fils permet d'évaluer le degré d'ouverture des catégories professionnelles.

A. Gens d'affaires, professionnels et cadres (cols blancs qualifiés)⁹

Chez les fils devenus gens d'affaires, professionnels et cadres (vers 50 ans), nous pouvons observer une faible augmentation de ceux dont le père appartenait à l'une de ces deux catégories : 5,3 % en 1842-1896, environ 10 % pour les sous-périodes suivantes (partie A du tableau 5). En outre, dans les cas où les fils ont expérimenté une mobilité professionnelle par rapport à leur père, on note que ce dernier provenait surtout du milieu paysan et, en deuxième lieu, du milieu ouvrier. La très grande majorité des fils gens d'affaires, professionnels ou cadres ont donc connu une mobilité professionnelle ascendante (selon toute vraisemblance) ; et dans cette mesure, il serait faux d'affirmer que ces catégories professionnelles étaient fermées aux autres, même avant le milieu du XX^e siècle.

Il est cependant utile de noter que les cols blancs qualifiés regroupent les catégories les plus touchées par l'émigration. C'est donc chez elles que la mobilité ascendante professionnelle peut être le plus sous-estimée. Cela dit, les origines des fils gens d'affaires et des fils professionnels et cadres diffèrent de deux façons : premièrement, les fils professionnels et cadres proviennent plus souvent de familles

8. Données non reproduites, faisant l'objet d'un autre article (en rédaction).

9. Parce qu'ils étaient trop peu nombreux, les effectifs des fils gens d'affaires, professionnels et cadres ont été regroupés. À l'occasion, et pour abrégé seulement, nous parlerons de *cols blancs qualifiés* pour désigner ce sous-ensemble.

TABLEAU 5

*Origines professionnelles : professions des pères à 50 ans
selon la profession des fils à 50 ans (région du Saguenay)
(pourcentages)**

	1842-1896	1906-1916	1926-1936	1946-1956	Total
<i>A. Professions des pères de gens d'affaires, professionnels et cadres</i>					
Gens d'affaires, professionnels, cadres (cols blancs qualifiés)	5,3	9,7	12,5	9,7	10,2
Petits cols blancs	0,0	1,2	1,0	12,2	2,3
Cultivateurs	80,0	67,9	59,9	47,6	63,8
Ouvriers qualifiés	10,0	11,5	10,5	12,2	10,9
Ouvriers semi-, non qualifiés	3,6	9,7	14,6	17,1	11,8
(Sous-total : ouvriers)	13,6	21,2	25,1	29,3	22,7
<i>Total*</i>	(110)	(165)	(287)	(82)	(644)
<i>B. Professions des pères de cultivateurs</i>					
Gens d'affaires, professionnels, cadres (cols blancs qualifiés)	1,1	0,6	1,3	0,9	1,0
Petits cols blancs	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1
Cultivateurs	92,1	90,3	89,3	98,2	91,0
Ouvriers qualifiés	2,4	2,9	1,7	0,0	2,3
Ouvriers semi-, non qualifiés	4,4	6,0	7,5	0,9	5,6
(Sous-total : ouvriers)	6,8	8,9	9,2	0,9	7,9
<i>Total*</i>	(1 272)	(973)	(824)	(114)	(3 183)
<i>C. Professions des pères d'ouvriers</i>					
Gens d'affaires, professionnels, cadres (cols blancs qualifiés)	1,5	2,8	4,0	6,4	3,5
Petits cols blancs	0,5	0,3	0,5	1,9	0,6
Cultivateurs	74,6	69,7	62,1	54,6	65,7
Ouvriers qualifiés	8,8	10,8	10,9	14,5	10,9
Ouvriers semi-, non qualifiés	14,7	16,4	22,6	22,6	19,2
(Sous-total : ouvriers)	23,5	27,2	33,5	37,1	30,1
<i>Total*</i>	(618)	(783)	(1 103)	(421)	(2 925)

* Les totaux des colonnes n'égalent pas toujours 100 % ; il s'agit de pourcentages pondérés.

SOURCE : Fichier BALSAC pour la région du Saguenay.

d'ouvriers que de familles de cultivateurs ; deuxièmement, ils proviennent surtout de familles d'ouvriers qualifiés (données non présentées). En somme, les fils professionnels et cadres se recrutent principalement dans ce qu'on pourrait considérer comme la strate supérieure de la classe ouvrière, alors que les fils gens d'affaires proviennent principalement du milieu agricole.

B. Cultivateurs

Durant l'ensemble de la période, l'origine des fils cultivateurs varie peu. Entre 89,3 % (en 1926-1936) et 98,2 % (en 1946-1956) sont eux-mêmes des fils de cultivateurs (partie B du tableau 5). Cette catégorie professionnelle est donc remarquablement fermée.

C. Ouvriers qualifiés et non qualifiés

Chez les fils ouvriers qualifiés ou non, le pourcentage de ceux ayant un père dans l'une ou l'autre de ces deux catégories augmente entre la première (23,5 %) et la dernière sous-période (37,1 %). En fait, quelle que soit la sous-période, les fils ouvriers sont en majorité des fils de cultivateurs (65,7 % pour l'ensemble de la période). Pour une minorité seulement (entre 2,0 % et 8,3 %), leur père occupait un emploi non manuel. En réunissant les pères cultivateurs et ouvriers, nous pouvons observer que le pourcentage de pères manuels (au sens large du terme) chez les fils ouvriers n'est inférieur à 90 % qu'en 1946-1956 (à 87,2 %). En d'autres termes, même la catégorie des emplois manuels les plus qualifiés semble avoir été peu accessible aux fils dont le père exerçait un emploi non manuel. Lorsqu'on considère isolément les fils devenus ouvriers non qualifiés, il est possible d'observer le même phénomène de barrière, mais de façon plus accentuée : de 1842-1896 à 1946-1956, le pourcentage de fils de manuels au sens large n'y est jamais inférieur à 97 %, alors qu'il diminue faiblement chez les fils d'ouvriers qualifiés, soit de 98,2 % à 87,2 % (tableau non présenté).

En résumé, deux traits caractérisent les origines de ces groupes professionnels. D'une part, les professions non manuelles sont beaucoup plus ouvertes aux professions manuelles que l'inverse. D'autre part, si on tient compte de la décroissance du milieu agricole, on voit que la dynamique des échanges entre les professions manuelles et les professions non manuelles a relativement peu changé en un siècle (environ 10 % au total, dans un sens ou dans l'autre).

Le destin professionnel selon l'origine

Les origines professionnelles des fils ne constituent qu'un des deux aspects de la mobilité absolue permettant de déterminer si une catégorie professionnelle est

ouverte ou fermée aux autres catégories. Pour décrire plus complètement les échanges entre les catégories, il faut également considérer les destinations des fils issus d'une même catégorie socioprofessionnelle. Le tableau 6 présente ces données (professions des fils observées vers 50 ans selon celles des pères)¹⁰.

A. *Gens d'affaires, professionnels et cadres*

Sauf pour la dernière sous-période où les effectifs sont par ailleurs très faibles (voir la partie A du tableau 6), nous observons une augmentation du pourcentage de fils occupant le même type de professions que leur père : au sein des cols blancs qualifiés, cette proportion s'établit à 21,9 % en 1842-1896, à 34,8 % en 1906-1916 et à 38,2 % en 1926-1936. En regroupant les trois catégories d'emplois non manuels (cols blancs qualifiés et petits cols blancs), la tendance ressort encore plus nettement, la proportion de fils non manuels allant de 28,2 % en 1842-1896 à 47,6 % en 1926-1936, mais à 22,2 % seulement en 1946-1956.

Cette tendance ne signifie pas nécessairement que les fils de cols blancs qualifiés accèdent de moins en moins aux autres catégories professionnelles. Certes, pour ces fils de milieu vraisemblablement aisé, l'accès à la profession agricole se ferme pratiquement (de 43,8 % en 1842-1896 à 2,8 % en 1946-1956), mais il n'en est pas ainsi pour les deux catégories d'ouvriers. Au contraire, le pourcentage de fils de gens d'affaires, professionnels et cadres devenant ouvriers qualifiés est inférieur au moins de moitié à celui des fils devenant ouvriers non qualifiés ; ces proportions s'inversent par la suite¹¹.

En résumé, parmi les fils n'ayant pas quitté la région, nous pouvons conclure que les catégories de cols blancs qualifiés n'étaient pas fermées par rapport aux autres catégories professionnelles : la majorité des fils devenus gens d'affaires, professionnels et cadres provenaient de familles dont le père appartenait à une autre catégorie professionnelle ; en outre, la majorité des fils de gens d'affaires, professionnels ou cadres n'occupaient pas le même type d'emploi que leur père. Cependant, il est possible d'observer en même temps une certaine augmentation de l'« héritage professionnel » intergénérationnel.

10. Comme dans la section précédente, les fils de gens d'affaires, professionnels et cadres ont été regroupés à cause des petits effectifs.

11. Lorsqu'on décompose ce groupe des Cols blancs qualifiés pour en examiner séparément les catégories, les mêmes tendances se vérifient (données non reproduites).

TABLEAU 6

*Destins professionnels : professions des fils à 50 ans
selon la profession de leur père à 50 ans (région du Saguenay
(pourcentages)**

	1842-1896	1906-1916	1926-1936	1946-1956	Total
<i>A. Professions des fils de gens d'affaires, professionnels et cadres</i>					
Gens d'affaires, professionnels, cadres (cols blancs qualifiés)	21,9	34,8	38,1	19,4	32,0
Petits cols blancs	6,3	4,3	9,5	2,8	6,8
Cultivateurs	43,8	13,0	10,5	2,8	14,6
Ouvriers qualifiés	6,3	17,4	24,8	58,3	26,0
Ouvriers semi-, non qualifiés	21,9	30,4	17,1	16,7	20,5
(Sous-total : ouvriers)	28,2	47,8	41,9	75,0	46,5
Total*	(32)	(46)	(105)	(36)	(219)
<i>B. Professions des fils de cultivateurs</i>					
Gens d'affaires, professionnels, cadres (cols blancs qualifiés)	5,1	7,2	10,5	9,6	7,8
Petits cols blancs	0,6	1,0	2,3	6,2	1,7
Cultivateurs	67,7	56,6	45,1	27,6	54,5
Ouvriers qualifiés	9,2	11,0	16,2	31,3	13,6
Ouvriers semi-, non qualifiés	17,5	24,2	25,8	25,4	22,6
(Sous-total : ouvriers)	26,7	35,2	42,0	56,7	36,2
Total*	(1 730)	(1 552)	(1 631)	(406)	(5 319)
<i>C. Professions des fils d'ouvriers</i>					
Gens d'affaires, professionnels, cadres (cols blancs qualifiés)	6,0	10,4	13,3	12,9	11,1
Petits cols blancs	0,8	1,5	4,3	2,7	2,7
Cultivateurs	34,9	25,4	14,1	0,5	19,0
Ouvriers qualifiés	23,3	28,9	30,2	37,3	29,6
Ouvriers semi-, non qualifiés	34,9	33,9	38,1	46,5	37,6
(Sous-total : ouvriers)	58,2	62,8	68,3	83,8	67,2
Total*	(249)	(339)	(540)	(185)	(1 313)

* Les totaux des colonnes n'égalent pas toujours 100 % ; il s'agit de pourcentages pondérés.

SOURCE : Fichier BALSAC pour la région du Saguenay.

B. *Cultivateurs*

Chez les fils de cultivateurs, la stabilité intergénérationnelle passe de 67,7 % pour la première sous-période à 27,6 % pour la dernière. Les fils de cultivateurs mobiles ont accès principalement aux catégories d'ouvriers qualifiés (de 9,2 % à 31,3 %) et non qualifiés (de 17,5 % à 25,4 %). Comme pour les fils de gens d'affaires, professionnels ou cadres avant 1916, les fils de cultivateurs deviennent ouvriers non qualifiés plus souvent qu'ouvriers qualifiés, sauf pour la dernière cohorte (25,4 % contre 31,3 % en 1946-1956). Par contre, le pourcentage de ces fils occupant vers 50 ans des emplois non manuels demeure peu élevé durant les 100 années observées : entre 2,0 % et 2,5 % seulement deviennent professionnels, entre 0,6 % et 6,2 % deviennent des petits cols blancs. Seule la catégorie des gens d'affaires semblent un peu plus accessible à ces fils de cultivateurs : 4,0 % d'entre eux accèdent à cette catégorie en 1842-1896 et 7,1 % en 1946-1956 (données non reproduites). Ces données confirment certains résultats des recherches antérieures : la catégorie des cultivateurs est semi-fermée, en ce sens qu'elle recrute peu de fils de non-cultivateurs et elle se vide au profit des catégories d'ouvriers principalement.

C. *Ouvriers*

En considérant les deux catégories d'ouvriers comme les composantes d'une éventuelle classe ouvrière, on relève que le pourcentage des ouvriers qui appartiennent à la même classe que leur père augmente de 55,1 % à 81,3 % entre la première et la dernière sous-période chez les fils d'ouvriers qualifiés, et de 60,3 % à 86,3 % chez les fils d'ouvriers non qualifiés (tableau non présenté). L'accès des fils d'ouvriers à d'autres types d'emplois demeure donc peu fréquent au cours de la période ; de là, on pourrait difficilement conclure que la structure de classe est devenue de plus en plus ouverte avec le temps.

À la lumière des données disponibles, on peut se représenter comme suit les échanges intergénérationnels entre les diverses catégories socioprofessionnelles :

- deux catégories peuvent être considérées comme « ouvertes » durant les 100 années d'observation : celle des gens d'affaires et celle des professionnels et cadres ; en outre, les échanges (dans les deux sens) entre ces catégories et celles de travailleurs manuels augmentent peu à peu au cours de la période ;

- les cultivateurs constituent une catégorie semi-ouverte qui recrute de plus en plus exclusivement dans ses propres rangs et perd ses membres au profit des deux catégories d'ouvriers ;

- on relève, enfin, deux catégories de plus en plus fermées quant au recrutement et quant à l'accès : celle des ouvriers qualifiés et celle des ouvriers non qualifiés.

Enfin, en ce qui concerne le phénomène des données manquantes à cause des migrations (pères immigrants, fils émigrés), signalons que, lorsqu'on intègre tous les effectifs de ces deux groupes aux tableaux 5 et 6, les tendances qu'on y observe ne s'en trouvent pas affectées (données non reproduites). En outre, dans une étude (en préparation) parallèle à celle-ci, nous avons tenté de vérifier l'influence de cette perte d'information en évaluant diverses hypothèses quant au profil professionnel des migrants. Dans tous les cas, les tendances dont nous avons fait état dans cet article demeurent.

*

* *

À première vue, la région du Saguenay a connu entre les décennies 1840 et 1950 des changements majeurs qui pourraient laisser présager une mobilité de plus en plus ouverte entre les catégories socioprofessionnelles. Ainsi, l'évolution des structures de l'emploi reflète l'industrialisation rapide de cette région : les emplois ouvriers croissent de 20 % à 60 % et la mobilité globale augmente de 36 % à 70 %. Cependant, lorsqu'on y regarde de plus près, on voit bien que les changements survenus n'ont pas tous entraîné une mobilité accrue. Par exemple, si les professions non manuelles deviennent de plus en plus ouvertes aux professions manuelles entre la première et la dernière sous-période, le recrutement et les carrières des deux catégories d'ouvriers semblent se fermer de façon progressive aux autres catégories, même si le recrutement en provenance de la catégorie Cultivateurs demeure important (tableau 5). L'augmentation de la mobilité globale serait donc imputable principalement au fait que l'importance relative de certaines catégories professionnelles a varié dans la structure des emplois ; l'augmentation de la mobilité nette ou relative dans chacune de ces catégories serait un facteur secondaire.

Ces résultats amènent à réexaminer les conclusions des premières recherches sur la mobilité intergénérationnelle au Québec dans les années 1950 et au-delà. En premier lieu, il y a tout lieu de croire que l'augmentation de la mobilité globale observée dans les études de Dofny et Garon-Audy (DOFNY et GARON-AUDY, 1969 ; GARON-AUDY, 1979) s'inscrivait dans une tendance beaucoup plus longue, commençant au tout début du XX^e siècle, sinon antérieurement. Cette tendance aurait donc précédé la Révolution tranquille de plusieurs décennies. On note, en particulier, une ouverture croissante des emplois non manuels, même dans une région comme le Saguenay où ce type d'emplois était peu nombreux. En second lieu, il conviendrait sans doute de reconsidérer également les différentes hypothèses concernant l'existence d'une véritable classe ouvrière au Québec. En effet, selon les résultats de notre étude, le degré de rétention (ou de fermeture) des catégories d'ouvriers semble augmenter dans la sous-période 1946-1956. L'étude de GARON-AUDY (1979, p. 188 et suiv.) nous apprend, par ailleurs, que ce phénomène d'inertie

se serait maintenu entre 1954 et 1974. Il serait donc utile que les recherches à venir portent attention aux conditions d'évolution à long terme de la main-d'œuvre ouvrière au Québec, en particulier à la permanence de facteurs qui semblent favoriser la formation d'une véritable classe sociale. En fait, ces facteurs semblent exister véritablement. Sur le plan démographique d'abord, les effectifs ouvriers ne cessent de croître tout au long de notre période. En outre, nos analyses font ressortir une grande inertie intergénérationnelle dans ces catégories. Mais au-delà de ces données structurelles ou « objectives », est-ce qu'on observe vraiment des traits et des comportements correspondants en fait de solidarité, de prise de conscience et d'action collective ? Et sinon, pourquoi¹² ?

Il est bon de souligner que ces conclusions ne concernent aucunement ce que nous avons appelé la mobilité nette ou relative, c'est-à-dire celle qui survient indépendamment des changements dans la structure des emplois ou de tout autre facteur structurel. Une recherche réalisée parallèlement à celle-ci, en cours à l'IREP, suggère que ce type de mobilité était négligeable et qu'il n'a à peu près pas subi de transformations durant les 100 années observées (DE SÈVE, BOUCHARD, 1994). Il semble donc que, de ce point de vue, le Saguenay reproduit le modèle québécois, tel qu'il était esquissé par DOFNY et GARON-AUDY : « Il en découle que la mobilité due aux changements structurels s'est beaucoup plus accentuée chez les Canadiens français que chez les Canadiens anglais et que, sur ce plan même, l'avantage même que possédaient les Canadiens français a été perdu ». (DOFNY et GARON-AUDY, 1969, p. 300.)

Si on revient à la question posée au début du présent essai, on est amené à conclure que les données saguenayennes donnent raison à l'hypothèse présentée par Dofny et Garon-Audy pour l'ensemble du Québec. Entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle, on observe en effet dans cette région d'importants éléments de permanence dans la structure de la mobilité, ceux-ci affectant principalement les catégories d'ouvriers. En même temps, nos résultats confirment que les éléments de stabilité dans la mobilité professionnelle (et peut-être aussi dans la mobilité sociale) sont au moins aussi forts que les éléments de changement. Ces résultats recourent des conclusions déjà rapportées par ERIKSON et GOLDTHORPE (1992).

Tout ce qui précède fait voir l'intérêt et même la nécessité d'ouvrir les études de mobilité à des perspectives comparatives. En effet, l'analyse de cas montre vite ses limites, étant donné que certains résultats ne livrent vraiment leur signification que s'ils sont confrontés à d'autres. À cette condition seulement, il est possible de

12. Dans ses travaux sur la main-d'œuvre de la Compagnie Alcan à Arvida entre 1926 et 1939, IGARTUA (1996) montre qu'il n'existait pas de conscience de classe parmi ces ouvriers, le premier syndicat ayant été créé en 1937 seulement. Par ailleurs, ses résultats (p. ex. : chap. 3, tableaux 25 et 27) confirment nos propres conclusions sur l'accroissement de la stabilité intergénérationnelle dans le milieu ouvrier.

statuer, par exemple, sur le caractère exceptionnel ou banal d'un phénomène donné, et de voir, le cas échéant, dans quel modèle il s'insère. Mais la comparaison se heurte ici à de sérieux obstacles méthodologiques. Il est très difficile en effet de comparer des pourcentages d'individus immobiles ou mobiles d'une étude à l'autre. En premier lieu, le système de classement utilisé affecte ces pourcentages. La comparaison peut être en outre biaisée du fait que des catégories apparemment semblables peuvent contenir des professions très différentes. Enfin, il faut évidemment s'assurer que, dans les enquêtes servant à la comparaison, les professions des pères et des fils ont été relevées aux mêmes âges.

Michel DE SÈVE

*Département de sociologie,
Université Laval.*

Gérard BOUCHARD

*Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP),
Université du Québec à Chicoutimi.*

Martin HAMEL

*Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP),
Université du Québec à Chicoutimi.*

BIBLIOGRAPHIE

BÉLAND, François

1982 « Une étude de la mobilité sociale au Québec, de 1954 à 1974 et une méthode d'analyse statistique : des résultats divergents », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 19, 2 : 245-262.

1987 « A comparison of the mobility structure of francophones and anglophones in Quebec », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 24, 2 : 232-251.

BÉLANGER, Noël

1981 *La circulation des agents entre les positions de classe*, Montréal, Université de Montréal, Département de sociologie. (Cahiers du Cidar.)

BERNARD, Paul et Jean RENAUD

1976 « Contre-mobilité et effets différés : une réflexion sur la transmission des biens inclusifs et des biens exclusifs », *Sociologie et sociétés*, VIII, 2 : 81-97.

BLAU, Peter M. et Otis Dudley DUNCAN

1967 *The American Occupational Structure*, New York, Wiley.

BOUCHARD, Gérard

1983 « L'utilisation de données socio-professionnelles en histoire : le problème de la diachronie », *Histoire sociale / Social History*, 32 : 429-442.

- 1992 « Current issues and new prospects for computerized record linkage in the province of Québec », *Historical Methods*, 25, 2 : 67-73.
- 1996 *Tous les métiers du monde. Le traitement des données professionnelles en histoire sociale*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- BOUCHARD, Gérard, Raymond ROY et Bernard CASGRAIN
- 1985 *Reconstitution automatique des familles. Le système SOREP*, Dossier n°2, 2 vol., Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi.
- BOUCHARD, Gérard, Raymond ROY, Bernard CASGRAIN et Mario BOURQUE
- 1991 « L'état civil saguenayen et la reconstitution automatique des familles à l'aide du système SOREP », dans : Gérard BOUCHARD, M. De BRAEKELEER *et al.*, *Histoire d'un génôme. Population et génétique dans l'est du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 21-46.
- BOUCHARD, Gérard, Raymond ROY, Bernard CASGRAIN et Michel HUBERT
- 1995 « Computer in human sciences: from family reconstitution to population reconstruction », dans : Ephraïm NISSAN et Klauss M. SCHMIDT (dirs), *From Information to Knowledge. Conceptual and Content Analysis by Computer*, Oxford (England), Intellect, 201-226.
- BOYD, Monica *et al.*
- 1981 « Status attainment in Canada : findings of the Canadian mobility study », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 18 : 657-673.
- BREEN, Robert
- 1985 « A framework for comparative analyses of social mobility », *Sociology*, 19, 1 : 93-107.
- CREESE, Gillian, Neil GUPPY et Martin MEISSNER
- 1991 *Ups and Downs on the Ladder of Success : Social Mobility in Canada*, Statistics Canada, General Social Survey Analysis Series.
- CUNEO, C.J. et J.E. CURTIS
- 1975 « Social ascription and occupational status attainment of urbans canadians », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 12, X : 6-14.
- DE JOCAS, Yves et Guy ROCHER
- 1957 « Inter-generation occupational mobility in the province of Quebec », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, 23, 1 : 57-68.
- DE SÈVE, Michel et Gérard BOUCHARD
- 1994 « Stability or change in long-term social mobility in Québec? The case of Saguenay / Lac-St-Jean 1851-1951 », communication présentée au XIX^e colloque annuel de la Social Science History Association, Atlanta, USA.

DE SÈVE, Michel, Gérard BOUCHARD et Martin HAMEL

- 1995 « Selection biases in estimating social mobility with historical data, the case of Saguenay, 1851-1951 », communication présentée au colloque du réseau européen HISMA sur la mobilité sociale dans le passé, Birmingham (Angleterre).

DOFNY, Jacques et Muriel GARON-AUDY

- 1969 « Mobilités professionnelles au Québec », *Sociologie et sociétés*, 1, 2 : 277-302.

DUNCAN, Otis Dudley et Beverley DUNCAN

- 1955 « A methodological analysis of segregation indices », *American Sociological Review*, 20, 2 : 210-217.

ERIKSON, Robert et John H. GOLDTHORPE

- 1992 *The Constant Flux, A Study of Class Mobility in Industrial Societies*, Oxford Clarendon Press.

FALARDEAU, Jean-Charles

- 1966 « Évolution des structures sociales et des élites au Canada français », dans : G. SYLVESTRE (dir.), *Structures sociales du Canada français*, Toronto et Québec, University of Toronto Press et Les Presses de l'Université Laval, 3-13.

FEATHERMAN, Daniel L., Frank L. JONES et Robert M. HAUSER

- 1975 « Assumptions of mobility research in the United States : The case of occupational status », *Social Science Research*, 4 : 329-360.

GANZEBOOM, Harry B., Ruud LUIJKX et Donald J. TREIMAN

- 1989 « Intergenerational class mobility in comparative perspective », *Research in Social Stratification and Mobility*, 3-84.

GARON-AUDY, Muriel

- 1979 *Mobilités professionnelles et géographiques au Québec, 1954-64-74*, CRDE, Montréal, Université de Montréal.

GAUVREAU, Danielle

- 1995 « Migrations et évolution des structures professionnelles dans une région du Québec, XIX^e-XX^e siècles », dans : Yves LANDRY, John A. DICKINSON, Suzy PASLEAU et Claude DESAMA (dirs), *Les chemins de la migration en Belgique et au Québec du XVII^e au XX^e siècle*, Louvain-la-neuve / Beauport, Éditions Académia / Publications MNH, 81-89.

GIRARD, Camil et Normand PERRON

- 1989 *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

GIROD, Robert et Yves FRICKER

- 1971 « Mobilité séquentielle », *Revue française de sociologie*, XII : 3-18.

HAMEL, Pierre-J. et Jean RENAUD

- 1992 « Social mobility in New France, 1681-1744 », *Research in Social Stratification and Mobility*, 11 : 281-292.

IGARTUA, José

- 1996 *Arvida au Saguenay : Naissance d'une ville industrielle*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.

MCRROBERTS, Hugh A.

- 1985 « Language and mobility : A comparison of three groups », dans : M. BOYD *et al.*, *Ascription and Achievement : Studies in Mobility and Status Attainment in Canada*, Ottawa, Carleton University Press, 335-356.

MCRROBERTS, Hugh A. et John PORTER *et al.*

- 1976 « Différences dans la mobilité professionnelle des francophones et des anglophones », *Sociologie et sociétés*, 8, 2 : 61-79.

MERLLIÉ, Dominique

- 1994 *Les enquêtes de mobilité sociale*, Paris, Presses universitaires de France. (Le sociologue.)

PÉPIN, Pierre-Yves

- 1969 *Le Royaume du Saguenay en 1968*, Ottawa, Ministère de l'Expansion économique régionale.

POUYEZ, Christian, Yolande LAVOIE, Gérard BOUCHARD, Raymond ROY *et al.*

- 1983 *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI-XX^e siècles*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

SAINT-HILAIRE, Marc

- 1995 *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay, 1840-1960*, Sainte-Foy, Université Laval. (Thèse de doctorat, Département de géographie.)

TURRITIN, Anton H.

- 1974 « Social mobility in Canada : A comparison of three provincial studies and some methodological questions », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 163-186.